

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2026

Conseillers présents : 8 (le quorum est atteint)

Georges RAMON, Bernard SORBIER, Roselyne BOUZIGUES, Nadine ROUSSEL,
Didier LAGARDE, Michel LACROIX, Marie-Claude HUSSON, Cécilia VIDAL

Procurations : 1

Frédéric PLANES à Michel LACROIX

Nombre de votants : 9

M. le maire de BELVIS ouvre la séance à 20h30.

M. Didier LAGARDE assure la fonction de secrétaire de la séance.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des 9 voix.

DÉLIBÉRATIONS :

1. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DES TRAVAUX SUR LE PLUVIAL ET LA VOIRIE

Le chantier est évalué à 120628€20 HT et concernera tout ou partie des rues suivantes :
Grand'rue, Rue des Faïches, Chemin des Prés de la Ville, Rue de la Grangette, Chemin de
Quirbajou, Chemin de la Gineste, Rue de l'Echartou
Financier sollicité : le département 30% et d'éventuels autres financeurs

Approuvé à 9 voix

2. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE RENOUELEMENT DE LA CANALISATION D'ADDUCTION DE LA GINESTE

Le réseau sur ce tronçon est en PVC vétuste (plus de 50 ans), il est donc nécessaire, afin d'assurer une mise
en conformité vis-à-vis des normes sanitaires, de renouveler cette canalisation.

Financier	Montant HT	Taux
Agence de l'eau RMC	169 200 €	60%
Etat au titre de la DETR	56 400 €	20%
Autofinancement communal	56 400 €	20%
Total	282 000 €	100%

Approuvé à 9 voix

3. RÉFECTION DE LA TOITURE DU HANGAR COMMUNAL AVEC POSE DE BACS ACIER

Cette opération permettra d'enlever la partie amiantée de la toiture et préparera la pose ultérieure de
panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective sur le hangar.

Achat de matériaux	6 885 €
Main d'oeuvre (Michel LACROIX)	4 000 €
Traitement des déchets	1 500 €
Total HT	12 385 €

Approuvé à 7 voix

(Michel LACROIX et son mandant Frédéric PLANES ne prennent pas part au vote)

4. CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Vincent ROLLAND étant toujours en arrêt maladie, il est proposé de prolonger le contrat en cours du second employé du service technique pour 2 mois (jusqu'à la fin de l'année).

Approuvé à 9 voix

5. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE DU MULTISERVICE

En raison de l'augmentation de l'activité, il est nécessaire d'effectuer les ajustements budgétaires suivants

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES	RECETTES
607	Achats de marchandises	8 000.00	
6411	Salaires	2 000.00	
707	Ventes de marchandises		10 000.00
TOTAL :		10 000.00	10 000.00

Approuvé à 9 voix

6. CONTRAT COMMUNAL D'ASSURANCE

La SMACL a fait une proposition adaptée aux besoins de la commune pour le futur contrat qui écherra fin 2032.

Après discussion, pour les offres soumises à franchise, c'est la franchise à 300€ qui a été retenue. Le coût total de l'assurance annuelle est de 9275.03€ TTC.

Approuvé à 9 voix

7. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

M. le maire présente le RPQS AEP, commente les principaux paramètres tel que le rendement à 80.9% et propose son approbation.

Approuvé à 9 voix

8. ADHÉSION A RÉSEAU11

Réseau11 est un syndicat départemental prenant en charge la production de l'eau potable.

Le conseil municipal souhaite prendre le temps d'étudier plus profondément la proposition d'adhésion notamment en termes de conséquences sur le prix de l'eau et donc de ne pas y adhérer pour 2026. En 2027, une autre délibération actera la question pour le futur.

Approuvé à 9 voix

Informations

- L'ouverture de l'épicerie le samedi matin pour toutes les vacances scolaires de l'année est envisagée. Pour commencer, le 26 décembre et le 2 janvier seront ouverts.
- Le sol du parking de la carrière va être stabilisé par du gravier de type 0/20.

Monsieur le Maire lève la séance à 23h30.